

Chargé de communication

RNCP17832 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	320n
Code(s) ROME	E1103, E1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2018

Certificateur(s)

European communication school (ECS)

<http://www.ecs-paris.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Rattaché au département Communication, Marketing ou Ressources Humaines, le chargé de communication est le responsable opérationnel des projets de communication à conduire au sein de l'entreprise. Garant de la mise en œuvre de la stratégie de communication, il est en lien avec chacune des directions de l'entreprise impliquées dans le projet, et coordonne l'ensemble des acteurs internes ou externes qui interviennent dans la conception et la réalisation des actions de communication.

Selon les structures au sein desquelles il intervient, le chargé de communication exerce toute ou partie des domaines d'activités suivants :

- 1/ Analyse d'une demande client interne ou externe
- 2/ Elaboration du plan de communication et des différentes actions
- 3/ Mise en œuvre et suivi des actions
- 4/ Conception et élaboration de supports de communication
- 5/ Gestion du budget du projet
- 6/ Coordination des différents acteurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Analyser une demande client interne ou externe, en tenant compte de son contexte, de ses valeurs, de sa politique générale, de ses objectifs et des contraintes du projet

Formaliser le plan de communication et les différentes actions à conduire, en définissant les moyens à allouer, et en veillant à la cohérence de l'ensemble au regard de la problématique à résoudre et des ressources et contraintes du projet

Piloter les productions réalisées à chacune des étapes du projet par les différents professionnels impliqués,

Réaliser ou superviser la réalisation, de supports de communication et de leur contenu, en vérifiant le respect des législations en vigueur dans les pays concernés par leur diffusion

En fonction des orientations et des conditions négociées avec l'entreprise, et en collaboration avec son responsable, participer à l'élaboration et au suivi du budget du plan de communication

Coordonner le travail des différents professionnels sollicités pour la réalisation des actions de communication, en produisant des documents de travail permettant de les guider dans les réalisations qu'ils doivent produire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de communication peut évoluer dans tous les secteurs d'activité concernés par la communication : secteur public et politique, collectivités, associations, PME/PMI, grandes entreprises, secteur culturel, tourisme & voyages, informatique, banques, assurances, arts, cinéma, télévision, radio, presse écrite, édition, mode, beauté, luxe, immobilier, agences de publicité, de marketing, de communication, d'événements, consultants, etc.

On distinguera alors deux types d'entreprise : les annonceurs (l'entreprise, la marque) et les agences (conseils en communication).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé des relations publiques
- Responsable relations presse
- Chargé de communication
- Responsable événementiel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme

COMPOSITION DU JURY — VAE

40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/11/2018
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP6012

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.mediaschool.eu
Mediaschool

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17832/>